

## AXELLE LEMAIRE SECRETAIRE D'ETAT AU NUMERIQUE, AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 18 décembre 2015 N°1093

## Bilan de la consultation en ligne sur le projet de loi pour une République numérique : 97% des contributeurs prêts à renouveler l'exercice

Deux mois après la fin de la consultation en ligne sur le projet de loi « République numérique », Axelle LEMAIRE publie une première évaluation de cette méthode inédite de co-écriture de la loi.

Ce bilan se fonde sur trois sources, dont deux sont publiées aujourd'hui sur la plateforme www.republique-numerique.fr :

- Les données sur la participation des internautes, publiées en open data sur data.gouv.fr à l'occasion d'un « hackathon recherche » organisé le 12 décembre à La Paillasse ;
- Un bilan qualitatif et quantitatif de la consultation ;
- Un questionnaire de satisfaction auquel ont répondu 4 500 internautes ayant participé à la consultation.

Le fait marquant de ce bilan est la forte envie des contributeurs de participer à nouveau à une telle consultation : si le Gouvernement organise une nouvelle consultation sur un projet de loi, 52% des participants au questionnaire se disent certains d'y participer, et 45% envisagent d'y participer en fonction du sujet. En outre, 50% des participants souhaitent que le Gouvernement organise désormais une telle consultation sur l'ensemble des projets de loi.

La consultation a ouvert un processus d'accompagnement de la procédure d'élaboration de la loi : 60% des personnes interrogées déclarent n'avoir jamais consulté dans le passé le texte d'un projet de loi. En outre, 71% d'entre eux estiment que la consultation a permis de faire évoluer significativement le texte du Gouvernement.

Ce premier bilan montre que la consultation en ligne sur un projet de loi constitue une piste prometteuse qui mène à un exercice complémentaire d'expression démocratique : elle permet à la fois une implication très nouvelle des citoyens et une plus grande efficacité de la prise de décision politique. Alors que la France prendra en 2016 la présidence du Partenariat pour un gouvernement ouvert (« Open Government Partnership » ou « OGP »), elle ouvre la voie avec cette expérience sans équivalent.



Le bilan de cette première expérience pionnière met également en évidence plusieurs points d'amélioration possibles :

- développer les événements contributifs physiques en parallèle de la consultation en ligne,
- améliorer l'animation de la communauté des contributeurs,
- rendre l'interface de consultation plus ergonomique.

Ces enseignements nourriront la réflexion du Gouvernement sur une éventuelle réédition de cette expérience.

## Contact presse:

**Cabinet d'Axelle LEMAIRE**: Aurélien PEROL: Tél. 01 53 18 44 50 sec.senum-presse@cabinets.finances.gouv.fr

